

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 19 décembre 2019 à 18 heures -

Présents : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVÉ Alain (*présent à partir de 18 h 35*), GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, COPPENS Jean-Marc, Adjoint
Mesdames et Messieurs BARCQ Béatrice, LECOINTRE Philippe, DUMONTIER Philippe, FABAREZ Thierry, DELANNOY Sylvie, DUJARDIN Isabelle, LEVACHER Marianne, DUBOS Claude, MORTELECQUE Justine, TORRES Virginie, LE PAIH Martine, CABIN Philippe, DISTANTE Raphaël, LUYPAERT Jean-Louis, Conseillers Municipaux

Absents : M. POILVÉ Alain (pouvoir à Mme MARIE *jusqu'à 18 h 35*), M. BRUNEVAL Rémy (pouvoir à M. SALLÉ), M. WILLIG William (pouvoir à M. FABAREZ), M. LASSERON Pierre (pouvoir à M. CABIN), Mme ERYUZ Corinne, M. PLESSIS Hervé

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. LECOINTRE Philippe a été élu secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 10 octobre 2019, ont été approuvés.

Délibération n° 2019-12-19/65 : Attribution d'une subvention complémentaire à l'association des Anciens Combattants

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'allouer une subvention complémentaire d'un montant de 528 € à l'association des Anciens Combattants, dans le cadre de la prise en charge des frais liés à l'organisation d'une cérémonie patriotique par an.

Délibération n° 2019-12-19/66 : Garantie d'emprunt – SEMINOR – Construction de 25 logements locatifs – Résidence Sontheim

Le conseil municipal, à la majorité, décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 660 0130 € souscrit par SEMINOR auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Délibération n° 2019-12-19/67 : Garantie d'emprunt – SEMINOR – Réalisation d'une micro-crèche – Résidence Sontheim

Le conseil municipal, à la majorité, décide d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant de 570 000 € souscrit par SEMINOR auprès de la Caisse d'Épargne Normandie pour la réalisation d'une micro-crèche.

Délibération n° 2019-12-19/68 : Convention de servitude avec ENEDIS

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention de servitude entre ENEDIS et la ville sur la parcelle cadastrée AK n° 467.

Délibération n° 2019-12-19/69 : Convention de servitude avec GRDF

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer la convention de servitude entre GRDF et la ville sur la parcelle cadastrée ZS n° 179.

Délibération n° 2019-12-19/70 : Convention avec Seine-Maritime Numérique

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à signer les conventions à intervenir avec Seine-Maritime Numérique dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

Délibération n° 2019-12-19/71 : Participation de la commune aux travaux de rénovation des ouvrages de défense contre la mer

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte d'apporter une participation financière de 30% du montant des travaux de rénovation des ouvrages de défense contre la mer, réalisés par le Département de Seine-Maritime pour la somme de 19 557,01 € HT, soit une participation d'un montant de 5 867,10 €.

Délibération n° 2019-12-19/72 : Nouvelle emprise du Port

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la nouvelle emprise du port ainsi que l'avenant n° 1 au procès-verbal de mise à disposition des biens Meubles et Immeubles, et autorise Madame le Maire à signer les documents s'y rapportant.

Délibération n° 2019-12-19/73 : Saint Val'Acti Sports – Subvention 2019 et renouvellement pour 2020

Suite à l'opération Saint Val' Acti Sports initiée par la commune et conformément aux propositions formulées par la commission « Sports – Vie associative – Animation », le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- S.V. Football 230 €
- S.V. Handball..... 230 €
- St Valery Contact (*animation échecs*) 230 €
- SV Gym & Danse..... 230 €
- Cercle Echiquéen 230 €
- C.N.V. (voile) 154 €
- S.V. Randonnée (marche nordique)..... 230 €

Le conseil municipal décide de reconduire l'opération en 2020, un crédit de 2000 € sera prévu à cet effet.

Délibération n° 2019-12-19/74 : Convention d'objectif avec le Stade Valeriquais Handball – Saison 2019/2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention 2019/2020 établie avec le Stade Valeriquais Handball et autorise Madame la Maire à la signer.

Délibération n° 2019-12-19/75 : Convention avec l'Association Tennis du Bois d'Etennemare

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention d'offre de concours pour la rénovation des 2 courts de tennis, entre la commune du Saint Valery en Caux et l'association « Tennis du Bois d'Etennemare ».

Délibération n° 2019-12-19/76 : Etablissement culturel « Théâtre le Rayon Vert, Scène Conventionnée d'Intérêt National – Art en Territoire » - Convention de mécénat avec Electricité de France – Année 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite auprès de Electricité de France, un don de 5 000 € permettant la réalisation du projet du Théâtre Le Rayon Vert de Saint Valery en Caux, au titre de l'année 2019.

Délibération n° 2019-12-19/77 : Demande de garanties financières auprès de l'ODIA Normandie pour la saison du Rayon Vert 2019/2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire à percevoir de l'ODIA Normandie les garanties financières correspondant aux spectacles programmés au Rayon Vert et à signer tous les documents nécessaires à la finalisation de ce dossier.

Délibération n° 2019-12-19/78 : Avis sur les dérogations exceptionnelles à l'interdiction du travail le dimanche accordée par Madame le Maire au titre de l'année 2020

Conformément à l'article L.3132-26 du Code du Travail, le conseil municipal, à la majorité, désigne les dimanches concernés par la dérogation exceptionnelle au titre de l'année 2020 :

- Dimanche 12 juillet 2020,
- Dimanche 16 août 2020,
- Dimanche 13 décembre 2020,
- Dimanche 20 décembre 2020,
- Dimanche 27 décembre 2020.

Délibération n° 2019-12-19/79 : Tableau des effectifs

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des effectifs permanents de la collectivité.

Délibération n° 2019-12-19/80 : Adhésion à la convention de participation pour le risque « Prévoyance » souscrit par le Centre de Gestion 76

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adhérer à la convention pour le risque « prévoyance » du Centre de Gestion de la Seine-Maritime à compter du 1^{er} janvier 2020.

Délibération n° 2019-12-19/81 : Durée d'amortissement des immobilisations – Subventions d'Équipement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, adopte les modifications des durées d'amortissement des biens amortissables à compter de ce jour conformément à l'instruction M14, soit :

- 30 ans pour les subventions d'équipement versées lorsqu'elles financent des bâtiments et des installations,
- 40 ans pour les subventions d'équipement versées ayant pour objet le financement des projets d'infrastructure d'intérêt national (ex : logement social).

Délibération n° 2019-12-19/82 : Décision Modificative n° 03 – Budget Ville

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n° 03 permettant d'effectuer un ajustement budgétaire suite aux modifications dans les prévisions de dépenses et recettes intervenues postérieurement à l'établissement du budget.

Délibération n° 2019-12-19/83 : Ouverture des crédits d'investissement par anticipation au Budget Primitif 2020 (budget principal)

Le conseil municipal, à la majorité, approuve l'ouverture de crédits d'investissement par anticipation au Budget Primitif 2020, permettant ainsi d'assurer la continuité du fonctionnement des services de la Ville.

Délibération n° 2019-12-19/84 : Ouverture des crédits d'investissement par anticipation au Budget Primitif 2020 (budget annexe Rayon Vert)

Le conseil municipal, à la majorité, approuve l'ouverture de crédits d'investissement par anticipation au Budget annexe 2020 du Rayon Vert, permettant ainsi d'assurer la continuité du fonctionnement des services du Théâtre.

Après quelques informations diverses, Madame la Maire lève la séance à 18 heures 50.

La Maire,

Dominique CHAUVEL